



Vœu SUD Santé au CTEC du 24 mars 2022

La gériatrie doit rester un secteur dynamique sur l'institution. Souvent malmenée, parent pauvre des projets, elle n'échappe pas à la tempête qui traverse les établissements privés du secteur et il ne faudrait pas que des enquêtes se mènent dans nos propres établissements tant les conditions de prise en charge des patients sont proches de celles dénoncées chez ORPEA et KORIAN.

Pour autant et parce que nous avons des ambitions, il nous semble important de nous préserver le plus possible de tout retentissement de la crise actuelle sur notre institution. En ce sens, les élus du CTEC, en écho aux attentes de l'équipe de nuit de l'H.A.D., demandent à la direction que la convention passée entre l'AP-HP à travers son établissement d'hospitalisation à domicile et 6 EHPAD KORIAN des Hauts de Seine soit dénoncée.

Le service public hospitalier n'a pas vocation à être un palliatif aux manquements d'un secteur privé essentiellement mu par le rendement financier.

Comité Technique d'Etablissement Central
Paris, jeudi 24 mars 2022